

## **POINT SUPPLEMENTAIRE**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021**

#### **XVI – Travaux d'aménagement d'une piste cyclable entre l'Avenue des Sources et la rue du Geysier.**

Monsieur le Maire expose que conformément aux inscriptions budgétaires du Budget Primitif de l'année 2021, il est nécessaire de lancer les travaux d'aménagement de la piste cyclable située entre l'Avenue des Sources et la rue du Geysier

Le montant total de l'opération est estimé à environ 236 000 € HT répartis en 2 lots :

- Lot 1 : terrassement, béton désactivé : 165 000 € (y compris une option pour la réalisation du génie civil de l'éclairage public)
- Lot 2 : espaces verts et mobilier : 71 000 €.

Le choix de l'entreprise économiquement la plus avantageuse se fera par l'application des critères suivants :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique des prestations : 40 %

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de :

- Approuver le lancement de cette procédure qui fera l'objet d'une consultation en application du Code de la commande publique
- Le charger de préparer le dossier de consultation des entreprises
- L'autoriser à signer les marchés ainsi que l'ensemble des pièces à intervenir, y compris les avenants éventuels dans la limite de 5 % d'augmentation du prix des prestations.